

Communiqués

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Revue mensuelle de la Société fribourgeoise d'éducation

Rédaction : Léon Barbey, 237, rue de Morat, Fribourg.

Administration : Paul Simonet, 8, rue Louis-Chollet, Fribourg. C. C. P. 17 - 153 : Administration du *Bulletin pédagogique*.

Abonnement (11 fr.) et Cotisation SFE (2 fr.) : 13 fr.

12 N^{os} par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} mai.

COMMUNIQUÉS

Textes à l'étude pour la Session de 1965 des Examens du brevet pour l'Enseignement primaire

I. Pour les Candidats de langue française

A. Littérature française :

- MOLIÈRE, *Le Misanthrope*
- BALZAC, *Les Paysans* (Extraits)
- GIRAUDOUX, *Pages choisies*

Pour les trois auteurs : Collection Vaubourdolle, Hachette.

B. Langue allemande (Lectures) :

Lectures tirées de *Pages allemandes d'hier et d'aujourd'hui*, A. SPAETH :

- LESSING : *Das französische Theater* (p. 14)
- GOETHE : *Die Kanonade von Valmy* (p. 93)
- TRECK : *Ein träumerisches Mädchen* (p. 138)
- CHAMISSO : *Peter Schlemihls wundersame Reise* (p. 178)
- HOFEMANN : *Unfreiwilliger Mord im Gebirge* (p. 184)
- A. DROSTE : *Eine düstere Winternacht* (p. 282)
- G. KELLER : *Tanzlegendchen* (p. 323)
- RAABE : *Der junge Student am Todesbette seiner Mutter* (p. 337)
- SUDERMANN : *Ein trostloser Bauernhof* (p. 389)
- WASSERMANN : *Ein Automobilunglück* (p. 454)
- GLAESER : *Die Gans aus Russland* (p. 472)
- FALLADA : *Vom Polizeiamt ins Gefängnis* (p. 503)
- WIECHERT : *Fluchtversuch aus dem Konzentrationslager* (p. 541)
- CAROSSA : *Kreuzottern im Moor* (p. 524)

II. Pour les Candidats de langue allemande

A. *Littérature allemande* (Les indications seront données ultérieurement.)

B. *Langue française* (textes à l'étude).

Französische Lesehefte mit Präparation, Verlag Dr. Fritz HUNZIKER,
M. Roger BALMER, professeur, Porrentruy.

Heft 1: A. DAUDET: *La dernière classe* – *L'enfant espion* – *Le siège de Berlin*.

Heft 2: *La chèvre de M. Seguin* – *Le curé de Cucugnan* – *Le sous-préfet aux champs*.
Le secret de Maître Cornille.

Pour les jeunes Fribourgeois en apprentissage à Lausanne

Ces lignes, qui ressemblent à une fiche de signalement, s'adressent aux instituteurs des classes de grands, aux responsables de la transition école-apprentissage, donc aussi aux parents et aux jeunes eux-mêmes.

Combien de garçons seront prochainement amenés à chercher en ville la place d'apprentissage qu'ils souhaitent trouver ? Lausanne va-absorber, cette année encore, son compte de jeunes venant des cantons voisins.

D'où une série de questions posées aux familles : Trouvera-t-on chambre et pension ? La ville ne va-t-elle pas l'engloutir ? Peut-on le lancer dans cette expérience ? Comment financer ?

En engageant des fonds dans la construction du foyer de Grancy, en contractant une dette pesante, la communauté catholique lausannoise, voici un peu plus de deux ans, s'équipait pour apporter une réponse. Le rôle du foyer, il est, bien sûr, d'assurer gîte et couvert ; il est tout autant de procurer un cadre susceptible de favoriser une saine évolution humaine, professionnelle, spirituelle ; il va même, lorsque c'est urgent, jusqu'à aider les familles dans la recherche des moyens financiers nécessaires.

De telles disponibilités, la poursuite de tels objectifs, postulent évidemment que les jeunes demandant leur entrée au foyer soient dans leur ensemble des garçons de qualité. Du même coup, ceux qui conçoivent l'apprentissage comme un temps fort de leur jeunesse trouveront, et créeront tout à la fois, une ambiance propre à les aider.

L'expérience de plusieurs périodes d'entrée en apprentissage nous porte à croire que les familles se préoccupent trop tard de trouver un « point de chute » pour leur fils. Il nous est toujours désagréable, comme ce fut le cas récemment, de devoir répondre négativement à des jeunes pour lesquels le foyer a véritablement été conçu. Nous recommandons donc aux familles de ne pas attendre le dernier moment pour nous adresser une demande. Aussi exprimons-nous notre gratitude au corps enseignant et aux responsables de l'orientation professionnelle qui se feront nos porte-parole auprès des parents.

Les responsables du

FOYER CATHOLIQUE DES APPRENTIS
Boulevard de Grancy 29, à LAUSANNE
tél. (021) 27 60 66

Cours de gymnastique scolaire

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, au nom du Département militaire fédéral, deux cours pendant les vacances d'automne 1964. Le programme de ces cours comprendra l'étude de disciplines particulières de l'éducation physique, qui permettront aux participants de se perfectionner et d'apporter ainsi à leurs élèves un enseignement approfondi et varié.

N° 19 *Cours pour la formation de chefs de camps, de chefs de courses et d'excursions*

12 au 17 octobre 1964 à Tenero
Organisation : Paul Haldemann, Worb

N° 21 *Cours pour l'enseignement de la course d'orientation et d'exercices dans le terrain*

5 au 8 octobre 1964 à Macolin
Organisation : Martin Sollberger, Bienne

Remarques : Les cours sont réservés aux membres du corps enseignant des écoles officielles ou de celles placées sous la surveillance de l'Etat. Si le nombre des places le permet, les candidats au brevet d'enseignement pour les écoles secondaires, supérieures et de district, ou au diplôme fédéral de maître de gymnastique peuvent être aussi admis. Les maîtresses ménagères et les maîtresses de travaux à l'aiguille enseignant la gymnastique sont admises aux cours (décision du DMF concernant les cours de gymnastique scolaire du 18. 3. 1957, art. 7 b). Le nombre des places est limité pour chaque cours.

Indemnités : remboursement des frais de logement et de pension et des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Inscriptions : Les maîtres désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription au président de leur association cantonale des maîtres de gymnastique ou au président de la commission technique de la SSMG.

La formule d'inscription dûment remplie sera retournée pour le 5 sept. 1964 au plus tard à M. Reinmann, Seminar Hofwil, Münchenbuchsee. Les inscriptions tardives ne sont pas prises en considération.

Tous les maîtres inscrits recevront une réponse jusqu'au 20 septembre 1964. Nous les prions de s'abstenir de toute démarche inutile.

Hofwil, le 22 juin 1964.

Le président de la C.T. de la SSMG

MAX REINMANN

Président de l'Association cantonale pour Fribourg : Léon Wicht, prof.,
Champ-Fleuri 3, Fribourg.